

2,48 milliards de dollars, soit presque le record de 1982. Les ventes de céréales canadiennes représentaient 80 pour cent de ces exportations. L'URSS est resté le plus important acheteur de céréales canadiennes et la République démocratique allemande est devenue le sixième plus important acheteur de céréales. En mai 1984, le Canada a signé avec l'URSS un nouveau Traité sur les pêches qui renforçait les droits de gestion du Canada sur la zone économique de 200 milles et par lequel l'Union soviétique s'engageait pour la première fois à acheter du poisson traité canadien.

Les importations en provenance de l'URSS et de l'Europe de l'Est ont augmenté de 20 pour cent en 1984 pour atteindre 302 millions de dollars, mais l'excédent commercial du Canada avec cette région représentait toujours 2,18 milliards de dollars à cause des balances commerciales excédentaires avec l'URSS et la République démocratique allemande.

Les fonctionnaires des autorités commerciales des pays de l'Europe de l'Est ont fréquemment souligné que ceux-ci doivent vendre plus sur le marché international avant de pouvoir y acheter plus, mais il a été généralement admis que toutes les transactions doivent respecter les règles du marché international.

Le gouvernement a continué de participer à d'importantes foires commerciales internationales en Bulgarie, en Tchécoslovaquie, en République démocratique allemande, en Hongrie, en Roumanie et en Yougoslavie. Les représentants d'entreprises canadiennes ont été encouragés en plus grand nombre à faire coïncider leurs visites promotionnelles dans ces pays avec la participation canadienne à ces foires commerciales.

Étant donné que le gouvernement a le monopole de la direction du commerce extérieur dans la plupart des pays socialistes, les consultations régulières en matière d'échanges constituent un mécanisme important pour le développement des relations commerciales. Des consultations de ce genre ont été tenues avec l'URSS en mai 1984, avec la Tchécoslovaquie en septembre, avec la Hongrie en novembre et avec la Pologne en janvier 1985. Outre ces consultations régulières, il y eut des révisions des relations commerciales bilatérales au plus haut échelon durant les visites de représentants de la Bulgarie, de la Hongrie, de la République démocratique allemande, de la Roumanie et de l'URSS.

Le programme roumain d'énergie nucléaire, qui comprend la construction d'au moins cinq réacteurs nucléaires de type CANDU, s'est poursuivi avec la phase de la construction; on a clarifié le rôle que devront jouer les fournisseurs canadiens de matériel pour les deux premières unités. Le Canada a intérêt à augmenter la part du matériel fourni par les Canadiens pour ces cinq unités et pour les unités que la Roumanie doit construire à l'avenir; cette question a fait l'objet de discussions à haut échelon entre les fonctionnaires gouvernementaux et les représentants commerciaux des deux pays.

Les acheteurs de ces pays ont continué d'exiger que les exportateurs canadiens achètent, en échange de leurs propres contrats de vente, des quantités importantes de biens produits par les pays de l'Europe de l'Est. Bien que ces échanges compensés soient contraires à l'esprit du commerce multilatéral que les signataires du GATT se sont engagés à développer, les entreprises canadiennes se sont montrées plus disposées à intégrer ce genre de conditions dans leurs propositions de vente. Les connaissances canadiennes en cette matière ont été renforcées par une mission qui s'est rendue

à Vienne et à Leipzig afin de s'informer des plus récentes techniques d'échanges compensés et de rencontrer les principaux intervenants.

L'infrastructure des relations commerciales entre le Canada et les pays de la région a été substantiellement renforcée par une initiative du secteur privé, qui a mis sur pied le Conseil commercial Canada-Europe de l'Est, avec le support administratif de la Chambre de commerce canadienne. Durant sa première année, le Conseil a parrainé une série de séminaires sur les mécanismes du marché en Europe de l'Est et a élaboré des accords cadres de coopération avec des organisations semblables dans la région. De plus des représentants du Conseil participaient aux délégations; ils ont visité la région et ils ont reçu des visiteurs au Canada.

Les échanges universitaires, scientifiques, culturels et sportifs ont continué de jouer un rôle important dans les relations bilatérales du Canada avec les pays de l'Europe de l'Est et l'Union soviétique. Des artistes canadiens ont effectué des tournées en Europe de l'Est et en Union soviétique afin d'y donner des représentations et d'y présenter leurs œuvres; des universitaires et des scientifiques ont participé à des échanges (pour la plupart résultant d'initiatives privées, bien que quelques-unes se soient déroulées sous les auspices officiels) avec leurs homologues de ces pays. Des équipes sportives ont effectué des tournées régulières en Europe de l'Est et en Union soviétique et ont reçu à leur tour des équipes sportives en visite au Canada. L'ouverture de nouvelles chancelleries à Belgrade et à Budapest a donné aux artistes canadiens l'occasion d'exposer leurs œuvres et aux musiciens canadiens de donner des représentations. Le Canada et l'Union soviétique se sont entendus sur un programme des sciences arctiques et ont conclu un protocole d'entente en matière de sports.

Toutefois, certains gestes et politiques des autorités de l'URSS et de l'Europe de l'Est ont continué de saper la confiance du public canadien et son appui pour des relations plus stables avec les pays de cette région. Les questions de droits de la personne, le refus soviétique de discuter de l'indemnisation des victimes canadiennes du désastre de la KAL et l'absence de progrès substantiel dans les cas de réunification des familles constituent les principaux obstacles à des relations stables.

Les droits de la personne et la réunification des familles constituent un sujet de préoccupation particulièrement important pour les citoyens et le gouvernement du Canada. Le ministère profite de chaque occasion, tant lors de consultations bilatérales avec l'URSS et l'Europe de l'Est que lors de visites officielles, pour soulever la question des droits de la personne et de la réunification des familles. En 1984-1985, des représentations officielles ont été faites au nom d'environ 230 personnes résidant en URSS et en Europe de l'Est qui voulaient rejoindre leurs proches parents au Canada. En outre, l'assouplissement des critères d'immigration dans le cadre du Programme du mouvement polonais de réunification des familles a permis à quelque 1 370 personnes en provenance de la Pologne de retrouver leurs parents au Canada.

Asie et Pacifique

Japon

Le Japon est le deuxième partenaire commercial du Canada; les échanges bilatéraux ont atteint 11,3 milliards de dollars en 1984. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a souligné l'importance de cette relation en effectuant une visite